

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 avril 2024, s'est réuni le vendredi 03 mai 2024 à 20h00, à la Salle des Fêtes, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., M SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S.

Absents : M. MANTEAU N., Mme VACQUEREL A. qui a donné pouvoir à Mme THEBAULT S., Mme REVERDY C. qui a donné pouvoir à M. BOITARD J-F., M. LELIEVRE P.E qui a donné pouvoir à M. LEBOEUF A., M. BRILLANT P. qui a donné pouvoir à M. DUPUIS D.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Jean-François BOITARD est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 05 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNE

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A la suite des travaux de la commission « animation-jeunesse-social », le Conseil Municipal est invité à approuver les montants attribués aux associations pour l'année 2024.

FNACA : 130€	École de danse : 707€
Association Parents d'élèves : 462,50€	Rando Férolles : 566€
CHORALIA : 458,50€	Judo, arts martiaux : 452€
EXPRESSION : 396,50€	PHOENIX 45 : 430,50€
Union Musicale : 774€	Gym des Loges : 652€
École de musique : 2 557,50€	Tennis de table : 395€
Comité des fêtes : 831,50€	Pétanque Férolliotte : 390€

Une subvention est également proposée pour l'Association des jeunes sapeurs-pompiers de Jargeau (JSP) pour un montant de 225€

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte l'attribution des subventions aux associations

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU TRACÉ DES CHEMINS RURAUX DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE JARGEAU, DARVOY, SANDILLON ET FEROLLES

Pour faire suite aux travaux de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) du 05 février 2024, il est proposé la validation du tracé suivant plan 1/5000^{ème}.

Après vérification du plan, les élus acquiescent les modifications suivantes :

Nom	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Observations
CR n°107, chemin de Miltanche	925	6	Conservé
CR lieu-dit « Terres des Noues »	1140	7	Conservé et élargi
CR de Lantésièrre au Gué Gaillard	545	6	Conservé, redressé et élargi
CR de Lumière à Cherelle	1440	3 et 6	Conservé
Ancien CR de Lumière à la Férandière	215	6 à 8	Supprimé
Ancienne emprise n° 1 « la grappe blanche »	275	3	Supprimé
Ancienne emprise n° 2 « la grappe blanche »	365	3	Supprimé
CR lieu-dit « Vîzy »	175	6	Créé
Ancien CR de Darvoy à Rebonty	445	3	Demi-chemin supprimé

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
 - valide à l'unanimité le nouveau projet de créations, suppressions et modifications des voies communales, chemins ruraux et chemins de randonnées
 - charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services de la Direction du Patrimoine et des Ressources Partagées du Conseil Départemental du Loiret

VALIDATION DU TARIF ALSH DU MERCREDI

Monsieur le Maire propose de conserver les tarifs en vigueur pour le service d'accueil des enfants le mercredi.

- Horaires : 7h30 – 18h30 (possibilité demi-journée)
- Tarifs : Férolliots/Férolliotes : 15,50€ la journée – 7,75€ la demi-journée
Hors commune : 17,50€ la journée – 8,75€ la demi-journée

Le repas du midi et le goûter seront fournis par les parents

- Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide la grille tarifaire du service ALSH des enfants le mercredi.

AFFAIRES DIVERSES

Désignation des Jurés d'Assise

Le Conseil Municipal, conformément à la réglementation, désigne par tirage au sort sur les listes électorales, trois personnes pour la constitution des Jurés d'Assises pour l'année 2025.

Les intéressés seront informés officiellement par courrier.

Travaux en cours :

- Point sur les travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie : pose de la chaudière, pose des plafonds et des coffres techniques, remise en état de la propriété voisine.
- Réparation d'une bouche d'égout sur la RD 921 au lieu-dit de Chabotte
- Vérification annuelle des systèmes de sécurité incendie (extincteurs, désenfumage)
- Rénovation de la buvette du stade de foot par le service technique

M. le Maire propose de rédiger le tableau de permanence des élus pour l'organisation du scrutin des élections européennes qui se tiendra le **dimanche 09 juin 2024 de 8h00 à 18h00** à la salle des fêtes

QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

Mme Sylvie POPLAIN indique qu'environ 40 enfants ont participé à la chasse aux œufs le 30 mars.

Elle précise par ailleurs que la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL) ayant demandé que le classement des lauréats du concours du fleurissement communal soit remonté pour le 2 avril, le passage du jury a donc été effectué le 29 mars. Force est de constater que le fleurissement printanier était bien différent du fleurissement estival. Il a donc été décidé d'effectuer un second passage début juin.

Mme Sidonie THEBAULT demande des précisions quant à la réunion de la commission animation - jeunesse – social qui s'est tenue le 30 avril. M. le Maire lui indique qu'il a été opté pour le renforcement du Club Ado ainsi que la mise en place d'animations ponctuelles intergénérationnelles. La nouvelle structure sera installée sur le stade de foot et opérationnelle en 2025 car une étude thermique doit être réalisée avant la mise en place des modules.

M. Charles SIRE précise que les travaux sur le city stade sont dépendants du dossier de subvention qui est en cours. Dès l'obtention, les travaux de revêtement pourront être entrepris rapidement.

M. le Maire précise que le départ de la course cycliste « la Ronde du Loiret » se tiendra le 4 mai à 10h00.

Le **26 mai**, une nouvelle compétition cycliste aura lieu sur les routes de la commune. Cette édition nommée « Challenge Bernard BRINON » réunira une centaine de coureurs. A l'issue de la course, un hommage en l'honneur de Bernard BRINON aura lieu au gymnase. Une plaque sera dévoilée.

Il indique également que le **1er juin**, un concert musical aura lieu au gymnase à 20h30. Le spectacle réunira des musiciens de l'harmonie de Férolles, Marcilly en villette, Chécy et Saint Privé-Saint Mesmin.

===== INFORMATIONS HORS CONSEIL =====



Les agents de la commune vont entamer la tournée de relevé des compteurs d'eau du **SECTEUR 1**.

Cette année, sont concernées, les rues suivantes :

**La Bouchardière - La Croix d'Allaines - La Ferrandière - Le Buchetin - Le Gué Gaillard - Le Lièvre d'Or - Le Martroi - Le Parterre - Le Petit Lumière -
Le Rebonty - Le Retard - Le Sécheron - L'Entézière - Les Sables (Rue Verte) - Lotissement de Chabotte - Lumière - Route de Darvoy (n° 79 au n° 108) -
Route de la Ferté - Rue de Chabotte - Rue de Cherelle - Rue du Vieux Moulin - Vizy**

Pour les **autres secteurs**, il est proposé de **s'auto-relever**.

Toutefois, les personnes se trouvant en difficulté pour réaliser cette tâche peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Afin de faciliter la mission des agents, nous vous remercions de bien vouloir dégager l'accès à vos compteurs d'eau.

L'UNION MUSICALE FÉROLLES-MARCILLY

PRÉSENTE

DARK SHADOWS

UN SPECTACLE MUSICAL POUR TOUTE LA FAMILLE

ENTRÉE
LIBRE

UNE MISE EN SCÈNE
SONORE ET VISUELLE
À VOUS FAIRE
FRISSONNER DE RIRE!



AVEC LES ORCHESTRES DE CHÉCY
ET SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

SAMEDI 1ER JUIN À 20H30
AU GYMNASÉ DE FÉROLLES

